

PROJET N° CETA-1-12-1606	Comparaison de deux méthodes de lutte non-chimique contre le tussilage pas-d'âne (<i>Tussilago farfara</i> L.) en grandes cultures
PERSONNE CONTACT	Pierre-Antoine Gilbert
REQUÉRANT	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+)
DATE DE DÉBUT	Mai - juin 2013

APERÇU DU PROJET

La répression des mauvaises herbes vivaces telle que le tussilage pas-d'âne (*Tussilago farfara* L.) représente un problème important de pertes de rendement en grandes cultures biologiques. Le tussilage est présent dans tous les types de sol et peut être encore plus problématique dans les sols lourds (Bond et coll., 2007). Cette mauvaise herbe dont les rhizomes peuvent atteindre 1,5 m de profondeur (Long, 1938) peut prendre de 60 à 100 cm d'expansion par année (Myerscough et Whitehead, 1966). Même enfoui à 60 cm de profondeur dans le sol, le tussilage peut se multiplier. Long (1938) recommande de sarcler le tussilage au stade de la floraison, stade qui a lieu environ à la mi-avril au Québec. C'est difficile à réaliser en pratique étant donné les niveaux d'eau élevés dans les champs à ce moment de l'année. Tout comme le chardon et le laiteron, le tussilage serait contrôlé efficacement par l'établissement d'une prairie de légumineuses ou par une jachère d'un été complet (Bond et coll., 2007; Weill, 2006). Pour une entreprise en grandes cultures biologiques sans élevage, l'établissement d'une prairie représente des pertes de revenus pour 2 à 3 ans, tandis que la jachère sur toute une saison n'est pas favorable à la santé du sol, dû à l'absence de racines. Puisque les réserves d'énergie dans les rhizomes sont au plus bas durant l'été (Morse et Palmer, 1925), soit après l'apparition des nouvelles feuilles, il est envisageable de réprimer cette mauvaise herbe en passant un outil agressif à différentes fréquences afin de l'épuiser, par exemple un premier passage tôt au printemps suivi d'un ou deux passages supplémentaires.

L'objectif du projet est de comparer différentes fréquences de passage au printemps (2 ou 3 passages) d'un outil agressif appartenant au producteur agricole, suivi de l'implantation d'un engrais vert compétitif. Il peut s'agir soit d'un sorgho afin de structurer le sol et/ou soit d'une légumineuse au choix du producteur afin d'apporter de l'azote à la culture suivante. Une évaluation de la pression du tussilage sera effectuée à différentes reprises.